

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
de la
MOSELLE

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BEBING**

Séance du Jeudi 06 mars 2025 à 20 heures

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|----------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 11 | 10 | 8 |
| Date de convocation | | |
| 28 février 2025 | | |

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi six mars, le Conseil Municipal de BEBING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu défini pour cette séance, sous la présidence de Madame Kristina LEINEN, Maire :

Délégués présents : Didier DEVIN, Stéphane DUCOURTIOUX, Bernard JACQUES, Raphaël MEISSE, Danièle OSWALD, Georgette SAINTEFF, Michel SOUFFLET.

Délégués absents excusés : Hubert LEONARD, Damien GROLL

A été nommé Secrétaire de séance : Didier DEVIN

| |
|---|
| Numéro : 2025-008 |
| Domaine d'intervention Institution et vie politique/Election exécutif |

**PROPOSITION DE SUPPRESSION DU
POSTE D'ADJOINT SUITE AU DECES
DU 1^{ER} ADJOINT**

Suite au décès du 1^{er} adjoint le 22 février 2025, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de supprimer le poste d'adjoint devenu vacant. Le 2^e adjoint deviendra 1^{er} adjoint et le 3^e adjoint deviendra 2^e adjoint.

Après délibération, le Conseil Municipal valide la proposition **à l'unanimité** des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Tous les membres présents ont signé le registre.

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 07 mars 2025.

La présente délibération a le caractère exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982 modifiée par la loi du 22 juillet 1982 et des dispositions du droit local.

Fait à Bébing, le 07 mars 2025

Le Maire
Kristina LEINEN

